



Approbation du décaissement au Fonds National REDD+ de la RDC – 5^e sous-tranche

Adoptée lors de la 17^e réunion du CA de CAFI le 13 novembre 2020

EB.2020.18

Considérant

- La Lettre d'Intention signée par le Gouvernement de la RDC et CAFI le 22 avril 2016 ;
- Que le 3 octobre 2020 le Ministre des Finances de la RDC, en tant que président du Comité de Pilotage du Fonds National REDD+ de la RDC (FONAREDD), a sollicité auprès du Bureau MPTF, en tant qu'Agent Administratif du Fonds Fiduciaire de CAFI, le décaissement d'un montant de 41 306 821 USD pour la mise en œuvre du portefeuille du Fonds National REDD+ sur la base du solde actuel du fonds ainsi que des besoins financiers et projections programmatiques (programmes approuvés et en cours d'approbation) renseignés par les documents de travail;
- Que cette demande incluait :
 - i. 5 000 000 USD de financements pour la première tranche des programmes du portefeuille actuel
 - ii. 15 999 490 USD de financements pour la seconde tranche des programmes en cours
 - iii. 11 000 000 USD de financements additionnels pour les programmes en cours
 - iv. 20 000 000 USD de financements pour des nouveaux programmes (additionnels au portefeuille actuel)
 - v. 3 700 000 USD de financements pour les coûts directs du Secrétariat de FONAREDD

moins le solde du Fonds Fiduciaire du FONAREDD (14 393 179 USD) ;

- Le Conseil d'Administration de CAFI a examiné la requête du Gouvernement de la RDC,
- Prenant en compte le solde actuel du Fonds fiduciaire du FONAREDD, l'absence de mise à disposition d'un certain nombre d'informations disponibles à la date de cette décision pour

évaluer la mise en œuvre des recommandations du Comité Technique du FONAREDD et les progrès vers l'atteinte des résultats attendus ; ainsi que le besoin de recevoir les conclusions des évaluations à mi-parcours des programmes en cours :

1. Le Conseil d'Administration de CAFI approuve le transfert de 19 606 311 USD du Fonds Fiduciaire de CAFI au FONAREDD, pour appuyer la mise en œuvre des programmes selon la répartition suivante (voir Annexe 1) :
 - 1 000 000 USD pour le programme sur l'engagement de la société civile tel que demandé dans la requête de financement du FONAREDD ;
 - 1 999 490 USD pour le programme de réforme foncière tel que demandé dans la requête du FONAREDD ;
 - 5 000 000 USD pour le PIREDD Mongala tel que demandé dans la requête du FONAREDD ;
 - 16 000 000 USD pour le PIREDD Mai Ndombe sous réserve des conditions suivantes, dont la réalisation devra être validée par le Secrétariat de CAFI auprès de l'Agent Administratif avant transfert à l'agence :
 - La mise à disposition auprès du Comité Technique du FONAREDD (CT) pour revue d'un rapport financier préliminaire en date de décembre 2020 ;
 - L'évaluation par le CT des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours ;
 - La démonstration des besoins financiers et de l'exécution des fonds en application des lignes directrices du MPTF en amont de l'opérationnalisation de la seconde tranche ;
 - L'accord entre l'agence d'exécution et le Comité de Pilotage du FONAREDD sur l'utilisation des intérêts générés par les sommes déposées sur le compte du projet ;
 - L'exécution des recommandations du Comité Technique.
 - 10 000 000 USD pour le PIREDD Maniema, sous réserve qu'une approbation future du financement au programme (pour un montant de 30 000 000 USD) soit incluse et prise en compte dans le nouveau partenariat dans la décision du Comité de Pilotage du FONAREDD.
2. Le Conseil d'Administration de CAFI rappelle la résolution finale de la 31^e réunion du Comité Technique du FONAREDD de juillet 2020, qui indiquait que les versions finales des documents de projet soient examinées avant octobre 2020 et qu'une note révisée portant sur les allocations de financement pour les secondes tranches de programmes soit produite. Cette note n'est pas disponible à ce jour.
3. Le Conseil d'Administration de CAFI note que des décaissements ultérieurs pourront être réalisés sous la 5^e tranche après la mise en œuvre des recommandations énumérées ci-dessous ;
4. Le Conseil d'Administration de CAFI rappelle les recommandations du Comité Technique du FONAREDD qui, à la lumière des informations disponibles auprès du CA de CAFI, n'ont pas été mises en œuvre :
 - **Programme de Réforme de l'Aménagement du Territoire** : étant donné que la résolution de la 31^e rencontre du Comité Technique du FONAREDD (CT31) portant sur ce projet ainsi que la note révisée sur les secondes tranches ne sont pas disponibles, CAFI rappelle la position exprimée durant le CT31 :

- Soumission d'une version mise à jour du Plan de Travail Annuel et du budget du programme pour couvrir les coûts des études sectorielles (forêt et agriculture) et évaluer les besoins pour 2020 ;
 - Lancement au plus tôt de l'évaluation à mi-parcours pour une revue des recommandations fournies par cette dernière avant la fin de l'année 2020.
 - **PIREDD Kolomami :**
 - Sur base des recommandations du Comité Technique actées dans la résolution de la 30^{ème} réunion en date de mai 2020, des Termes de Référence du programme révisés à soumettre pour revue par email aux fins de permettre des progrès rapides dans le développement du projet avec l'agence d'exécution ;
 - L'appui potentiel de CAFI à ce programme serait pris en compte dans le nouveau partenariat avec la RDC ; en complément des recommandations ci-dessus, le Conseil d'Administration de CAFI remercie ENABEL pour sa manifestation d'intérêt et réitère sa volonté de collaborer avec l'agence.
 - **Programme sur les Normes :** à la suite de l'examen des Termes de Référence (TdR) du programme durant la 25^e rencontre du Comité Technique tenue en novembre 2019, CAFI prend note de la transmission au Comité Technique de la version finale de ces TdR le 10 novembre 2020 ; CAFI attend avec intérêt leur approbation d'ici le 24 novembre 2020 et la publication ultérieure de l'Appel à Manifestations d'Intérêt.
5. Le Conseil d'Administration de CAFI rappelle sa position exprimée aux membres du Comité de Pilotage du programme du Secrétariat du FONAREDD, ainsi que suit :
- Le Comité de pilotage du programme initialement prévu pour le mois d'août mérite à être tenu dans les plus brefs délais possibles ;
 - La composition du Comité de pilotage du programme est révisée ; le CA de CAFI demande notamment qu'un membre du CA et le Secrétariat de CAFI représentent CAFI au sein du Comité. Le CA de CAFI demande au Secrétariat de CAFI de lui faire rapport sur ces réunions ;
 - Le rapport annuel de 2019 est partagé (dans les délais requis avant la rencontre) et approuvé par le Comité de pilotage du programme ;
 - Les rapports (narratif et financier) des années précédentes tel que requis par le Mémoire d'Accord sont mis en ligne sur le portail du MPTF ;
 - Un plan de travail et de dépenses actualisé pour 2020 et une évaluation des besoins réels pour 2021 sont partagés ;
 - Des progrès significatifs sont atteints dans le processus de recrutement convenu d'un appui technique international ;
 - Le document de projet est révisé pour refléter les besoins en personnel aux fins de répondre aux résultats attendus et aux ambitions d'un nouveau partenariat dans l'organigramme et le budget.
6. Le Conseil d'Administration de CAFI remercie le Secrétariat du FONAREDD de partager cette décision au Comité Technique du FONAREDD ainsi qu'aux agences de mise en œuvre et homologues nationaux en charge des programmes énumérés dans la demande de financement du FONAREDD.

Signée par

Le membre du Conseil d'Administration
représentant les Nations Unies

Njoya Tikum

La Présidente du Conseil d'Administration

Martina Metz

Responsable de la plate-forme sous-régionale
pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale,
Programme des Nations Unies pour le
Développement (PNUD)

Date

Cheffe de la Division pour le Développement
rural, les Forêts et l'Élevage, Ministère fédéral
allemand pour la Coopération économique et le
Développement (BMZ)

Date

ANNEXE 1 – TRANSFERT DE FINANCEMENT APPROUVE PAR CAFI AU FONAREDD EN REPONSE A LA DEMANDE DE FINANCEMENT

PROGRAMME	Demande du FONAREDD	Transfert de CAFI (13/11/2020)
PIREDD Mai Ndombe	10,000,000	10,000,000
Engagement de la Société civile	1,000,000	1,000,000
Réforme Foncière	1,999,490	1,999,490
Réforme d'Aménagement du Territoire	3,000,000	0
Secrétariat du FONAREDD	3,700,000	0
PIREDD Mongala	5,000,000	5,000,000
PIREDD Mai Ndombe (Plateau)	6,000,000	6,000,000
PIREDD Maniema	10,000,000	10,000,000
Kasai Oriental-Lomami	10,000,000	0
Normes	5,000,000	0
Total	55,699,490	33,999,490
Solde du Fonds Fiduciaire du FONAREDD		- 14,393,179
Besoins démontrés		= 19,606,311